

## CAP SPORT VACANCES

### du Pays de Caulnes Pâques 2021

**Organisateurs :** Opération mis en place par l'Office Intercommunal des Sports du Pays de Caulnes en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et le Conseil Départemental.

**Encadrement :** Romain CRENO et Fabien BUREL (Educateurs Sportifs du Pays de Caulnes)

#### Renseignements :

- Inscriptions sur place , **sauf VTT sur réservation, à la semaine.**
- Tenue de sport obligatoire (chaussures et survêtement ou short)
- Prévoir le *vélo et casque* pour le stage de VTT et *trottinette et casque* pour le stage de trottinette.
- Stage ouvert aux licenciés et non licenciés de 6 à 12 ans.
- **Tarif :**
  - 8 € le stage de 5 séances
  - 6,5 € le stage de 4 séances
  - 5 € les 3 séances
  - 4€ les 2 séances
  - 2 € la séance

Renseignements ou inscriptions au 06 98 55 76 65 ou [oiscaulnes@orange.fr](mailto:oiscaulnes@orange.fr)

**N'oubliez pas de prévoir une bouteille d'eau ainsi qu'un goûter (pour l'après-midi), afin de s'hydrater et de reprendre des forces.**

**Du 12 au 16 Avril 2021**

**Activités pour les 6 - 12 ans**

10h30 – 12h : Stage de Multi-Golf (Disc Golf, Foot Golf...)

14h – 15h30 : Stage de Trottinette

16h – 17h30 : Stage de Course d'Orientation

**Du 19 au 23 Avril 2021**

**Activités pour les 6 - 12 ans**

10h30 – 12h : Stage de VTT (sur réservation, 12 places max)

14h – 15h30 : Stage de Baseball/Thèque

16h – 17h30 : Stage de Jeux de Stratégie

***Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'équipe de l'OIS met tout en œuvre pour accueillir les jeunes dans les conditions sanitaires en vigueur actuellement :***

***Il est demandé aux jeunes de venir avec un **masque**, le matériel est **désinfecté** après usage. Il est demandé aux jeunes de venir avec **leur propre gourde**.***

***sport en salle n'étant **pas autorisé** actuellement, toutes les activités prévues se dérouleront en **extérieur**. L'OIS s'octroie le droit d'annuler une journée si les **conditions météorologiques** ne permettent pas la pratique des activités en extérieur. Ces annulations ouvriront droit à un remboursement.***